

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17988 - 70ÈME ANNÉE

Assemblée générale de la CGTR Ports et docks

«On ne va pas se payer le luxe de refuser un travail»

Au cours d'une assemblée devant les grilles du Port ce jeudi matin, Danio Ricquebourg, secrétaire général de la CGTR Ports et Docks, a assuré devant plusieurs centaines de dockers que «les patrons doivent amener du travail sur le Port», pour le maintien de l'activité et des emplois sur le Port Réunion.



A la tribune de l'assemblée générale, Danio Ricquebourg, secrétaire général de la CGTR Ports et Docks.

Le responsable du syndicat CGTR des travailleurs du port a réagi aux déclarations d'Antoine Rigat, directeur de la Somacom, assurant que «l'arrivée de CMA CGM va provoquer la mise au chômage de plusieurs dockers. Ma compagnie CMA CGM, premier transporteur maritime de France, a signé en août, lors de la venue de François Hollande à La Réunion, un accord».

L'objectif est de faire du Port Réunion un «hub» de transbordement régional dans l'océan Indien. Pour les dockers, la venue de cette compagnie créera des emplois, cependant certains aconiers de l'île refusent la venue de cette activité, préférant mettre en place des plans

de licenciements et une «campagne de dénigrement en disant que les patrons vont défendre les travailleurs en empêchant la venue du marché de transbordement», a expliqué Danio Ricquebourg.

Ce dernier a assuré que «c'est aux patrons d'amener du travail sur le Port et aux dockers de faire leur travail», ajoutant que ce projet est important pour le développement du Port et l'emploi à La Réunion, qui touche 29% des réunionnais.

Le secrétaire général de la CGTR Ports et Docks a rappelé les nombreuses batailles de la CGTR Port et Docks pour le développement d'Port Réunion, mettant en avant les possibilités de création d'emploi et d'activité dans l'enceinte. Une volonté affichée en 1974 avec l'arrivée

de la société MSC, puis en 1994, avec le sauvetage du GPA par les dockers. Cette fois-ci le syndicaliste craint une nouvelle situation, «comme en 1994».

Danio Ricquebourg a conclu en appelant à la «vigilance» et «il faut dire que le travail en plus doit profiter au maximum aux entreprises pour que l'emploi ne soit pas déstabilisé. Ce sont les patrons qui doivent rechercher du travail pour les dockers et pas l'inverse. On ne va pas se payer le luxe de refuser en travail», a assuré ce dernier.

Céline Tabou

Une traversée par le centre de notre île

Grand raid 2014 : sur les traces de La Réunion intérieure

Le Grand Raid 2014 est la traversée de Saint-Pierre à Saint-Denis s'effectue en passant par La Réunion intérieure. Elle tourne le dos aux noms de saint qui s'égrène sur le littoral et rencontre des lieux aux consonances malgaches souvent porteuses d'un message de résistance. Pendant deux jours, des noms liés à une période méconnue seront cités des dizaines de fois à la radio et à la télévision, ne passons pas à côté de notre histoire.

Mafate, Salazie, Marla, Textor, Maito, Cilaos... autant de noms qui ne trouvent pas leur origine dans une langue européenne. Ce sont ces noms qui seront bien souvent cités de ce vendredi à dimanche, car ils jalonnent le parcours du Grand Raid 2014.

Cette manifestation sportive draine des milliers de participants. C'est un des événements les plus médiatiques de l'année à La Réunion. Mais de par sa nature, elle met en avant un aspect méconnu de notre île. Le Grand Raid se déroule en effet à l'intérieur de La Réunion.

Les noms malgaches sont restés

C'est dans ce cœur que se sont organisés les premiers résistants à l'ancien régime de l'esclavage. Pendant que le littoral était colonisé sous forme de plantations, l'intérieur restait l'inconnu pour l'ordre établi. Cela s'est reflété dans les noms de lieux. Sur les côtes, ce sont les noms de saint de la religion catholique, qui était alors la religion d'État du Royaume de France. La résistance à cet ordre s'est manifestée dès le début du peuplement. La guerre entre les partisans de l'esclavage et les libérés a duré plus de la moitié de notre histoire. Beaucoup de ces combattants sont morts sans que l'on sache où ils sont enterrés. Le souvenir de ces résistants se perpétue dans les noms des montagnes et des îlets, des lieux habités d'abord par ceux qui brisaient les chaînes de l'esclavage. Ces noms rappellent leur langue, et force est de constater que leur manière de voir de l'époque peut encore être d'actualité. Maito voulait dire « Terre brûlée », c'est précisément dans ce lieu que La Réunion a vu ses plus

grands incendies de forêt.

L'âme intérieure de La Réunion

De vendredi à dimanche, c'est un des événements les plus médiatiques de l'année qui se déroule dans ces lieux chargés d'histoire. Le Grand Raid traverse le massif du volcan, passe au Piton Textor, puis par la Plaine des Cafres avant de plonger dans le cirque de Cilaos. Il remonte ensuite près de la caverne Dufour avant de redescendre dans le cirque de Salazie. Il repasse ensuite dans celui de Mafate, fait étape à Marla et remonte en direction du Maito.

Tous ces noms vont raisonner dans les radios et les télévisions. Tous sont chargés d'une histoire qui reste méconnue car passée sous silence par l'histoire officielle. Ce sont pourtant ces noms qui animent à jamais le cœur de La Réunion, c'est son âme intérieure.

Les lazarets de La Grande Chaloupe

Une fois sorti de Mafate, le Grand Raid retrouve ensuite le littoral et traverse la Grande Chaloupe. Pour y aller, il suit un chemin dont les pierres ont été apportées par des esclaves. À La Grande Chaloupe, le Grand Raid rencontre une autre histoire qui a été elle aussi longtemps passée aussi sous silence. C'est dans cette vallée que se déroulait la quarantaine imposée aux passagers des bateaux qui débarquaient après l'abolition de l'esclavage. Autant dire pour une partie importante de nos ancêtres, le paysage de la Grande Chaloupe était le premier contact avec la terre où ils allaient faire souche.

Tous ces noms seront abondamment cités pendant trois jours, tous nous rappellent que l'histoire ne se limite pas à sa version officielle et que plus de la moitié de celle du peuple réunionnais reste à découvrir.

Manuel Marchal



Mafate, un nom légué par les résistants à l'ordre établi qui est aujourd'hui celui d'un cœur de La Réunion.

Edito

Le nouveau monde en marche à grande vitesse

Hier, nous annonçons le méga projet de relier Moscou et Beijing par un système de train à grande vitesse. La distance est de 7000 kilomètres et le coût se monte à 230 milliards de dollars! Grâce à cet exploit, un passager ferait le parcours en 2 jours alors qu'actuellement il prendrait 7 jours par le mythique Transsibérien. Un spécialiste chinois disait que l'ensemble pourrait être réalisé en 5 ans, en faisant appel à des sous traitants pour construire des tronçons. Le protocole d'accord de cet immense TGV a été signé la semaine dernière lors de la visite en Russie du Premier ministre chinois, Li Keqiang. A cette occasion, il y avait la présence du Président Poutine et son Premier ministre Medvedev. Compte tenu du contexte du climat de sanctions des gouvernements occidentaux envers la Russie, cette annonce a fait l'effet d'une bombe thermonucléaire, au point où toutes les rédactions belliqueuses des médias de ces pays ont été tétanisées et rendues aphones.

Nous avons fait le parallèle avec le projet Tram-Train supprimé par Didier Robert. Nous avons rappelé aussi l'action des médias réunionnais qui n'ont pas joué leur rôle critique dans un état de droit. Un simple sondage aurait montré l'attachement des Réunionnais au projet. Cela aurait suffi pour le faire reculer. Hélas! On préfère faire des sondages de célébrité sur des créatures médiatiques crée par soi-même. L'argent prévu pour ce projet annulé ne se rattrape plus. En politique, il n'y a rien d'innocent.

Nous rapportons un autre projet signé par les Premiers ministres de Singapour et de Malaisie. C'est révélé par les médias de ces 2 pays, le 22 octobre. Il s'agit de relier l'île-Etat de Singapour à

la capitale Kuala-Lampur. Compte tenu de la carte publiée, tout laisse à penser que le bras de mer séparant les 2 entités territoriales sera facilement vaincu. Sur terre, 2 stations verront le jour à Singapour alors que 7 seront érigées en Malaisie. Les détails seront finalisés au premier trimestre de l'an prochain. L'annonce de cet important projet a été faite à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du TGV Japonnais, le Shinkansen.

Pendant que ces «histoires» se font en Asie, nos médias font l'éloge des frasques d'un Obama qui scintille encore à l'image d'un astre mort. Il est personae non grata dans les meeting de son parti. Il n'a pas fini de faire des bourdes. Quand il se décide enfin de fournir des armes aux combattants kurdes qui résistent aux assauts de l'EI dans la ville de Kobane, il les balance par les airs. On apprend que des combattants islamistes en ont récupéré. Cela montre surtout l'incohérence de la coalition qui a une grande gueule, bombe le torse mais manque particulièrement de courage alors que les résistants Kurdes se battent frontalement et réussissent à bloquer l'avancée de l'ennemi. C'est littéralement caricatural de voir la même coalition sanctionner la Russie sans le minimum de procès, totalement contraire aux règles de relations internationales.

C'est pas fini. Comme nous, soyez attentifs au voyage que va effectuer Obama en Chine, lors du sommet de l'APEC qui se tiendra en Chine, le 10 novembre. Il aura un tête à tête avec son homologue XI Jinping. Selon les préparatifs, même les affaires de Hong Kong seront abordées puisque les États Unis y sont impliqués comme à Maïdan, en Ukraine. Ça promet.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Réparation et devoir de mémoire

Les mineurs de 1948 bientôt réhabilités

Dans un communiqué diffusé hier, Christiane Taubira, Garde des Sceaux, confirme la réhabilitation des mineurs grévistes de 1948. Voici plus de 60 ans, ces travailleurs ont subi une féroce répression de la part du pouvoir parce qu'ils voulaient défendre la justice sociale.

« Christiane Taubira, ministre de la Justice, à qui le Président de la République a exprimé un accord bienveillant, proposera, un amendement au projet de loi de finances pour 2015 reconnaissant les droits des mineurs grévistes de 1948 et de 1952, victimes de licenciements abusifs.

« Je considère que la République se doit de réparer enfin les injustices commises et de donner satisfaction aux travailleurs qui ont conduit un combat politique de plus de soixante ans » n'a cessé de répéter la garde des Sceaux qui a soutenu leur cause dès qu'elle en a été saisie.

L'amnistie du 4 août 1981 et l'arrêt de la Cour d'appel de Versailles du 10 mars 2011 ont constitué des progrès dans la reconnaissance des droits de certains d'entre eux.

« Mais je tiens à une réhabilitation complète, qui reconnaisse à la fois le préjudice matériel et moral enduré, et qui apaise les blessures, insiste la ministre de la justice. La République ne peut que se grandir en reconnaissant le caractère discriminatoire et abusif des préjudices subis pour faits de grève qui, même amnistiés, ont porté atteinte à leurs droits fondamentaux. Elle doit les rétablir dans leur dignité et leur honneur. »

L'amendement à la loi de finances pour 2015 reconnaîtra enfin le caractère discriminatoire et abusif du licenciement pour faits de grève des mineurs grévistes en 1948 et 1952. Cette reconnaissance solennelle se traduira par le versement d'allocations réparatrices, que l'agence nationale pour la garantie des droits des mineurs devra précisément établir.

« Je souhaite également que soient rétablis dans leurs distinctions et leur grade militaire les mineurs qui en ont été privés du fait des événements en question » souligne la garde des Sceaux.

Au-delà de la réparation du préjudice matériel et symbolique, la Ministre de la Justice entend que les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accordent désormais aux grèves des mineurs de 1948 et 1952 la place qu'elles méritent, pour que la mémoire de cette lutte pour les droits reste vivante dans l'esprit des générations présentes et futures. »

Le gouvernement interpellé

Supplément familial de traitement des fonctionnaires : vers une remise à plat ?

Déjà dénoncé en 2007 par la Cour des Comptes qui considérait que le supplément familial de traitement indexé sur les salaires fait double emploi avec les allocations familiales, ce dispositif spécifique à la Fonction publique résistera-t-il au débat en cours sur la modulation des allocations familiales en fonction du revenu? Acteur publics a lancé l'alerte mardi:

« Le sujet est forcément polémique et le gouvernement aurait pu l'anticiper d'avantage. Alors que l'exécutif entend moduler les allocations familiales des ménages en fonction de leurs revenus afin de les rendre "plus justes", comment comprendre que les fonctionnaires bénéficient, eux, d'un "supplément familial de traitement" (SFT) qui augmente avec leurs salaires ? Interpellée par des journalistes sur Twitter, la ministre de la Fonction

publique, Marylise Lebranchu, a assuré, le 21 octobre, qu'elle proposerait aux syndicats d'inscrire la "remise à plat" de ce dispositif au sein des négociations engagées sur les parcours professionnels, carrières et rémunérations des agents publics (PPCR). Le SFT constitue en soi un privilège accordé à l'ensemble des agents de la fonction publique, ayant au moins un enfant à charge, contractuels compris, puisqu'il vient s'ajouter aux allocations familiales

déjà perçues. Plus choquant encore, il s'agit d'un bonus de salaire dont le montant est proportionnel au revenu (3 % pour deux enfants, 8 % pour trois, puis 6 % par enfant supplémentaire) tout en restant plafonné (jusqu'à 484,60 euros mensuels pour quatre enfants). En clair, plus le salaire de l'agent est élevé, plus son SFT augmente... On est bien loin de la "justice sociale" systématiquement mise en avant pour défendre la modulation des allocations familiales. »

Lettre ouverte de FSU, Solidaires, CGT Fonction publique et FA-FP au chef de l'Etat

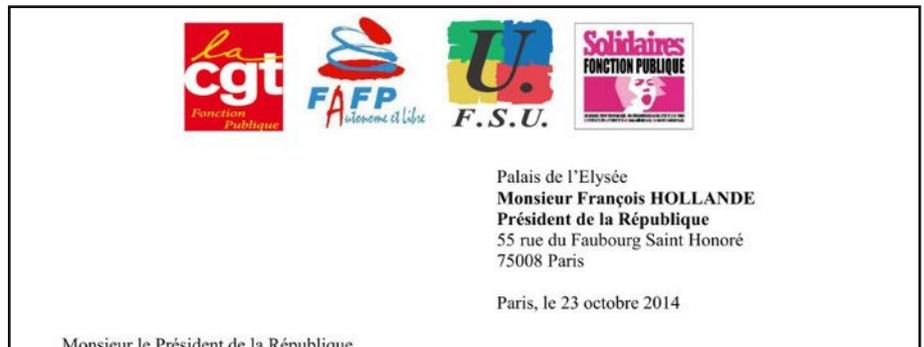
Syndicats de fonctionnaires à François Hollande : «il est temps de cesser cette politique»

FSU, Solidaires, CGT et FA-FP interpellent le président de la République: suppressions de poste, gel du point d'indice, dégradation du service public. Ces syndicats de fonctionnaires rappellent qu'en France, des titulaires sont en dessous du SMIC, et demandent à François Hollande de changer de politique. Voici de larges extraits de leur lettre ouverte.

« Monsieur le Président de la République, Les agents de la fonction publique souhaitent, par cette lettre ouverte, vous faire part de leur inquiétude et de leur colère face à la politique que vous menez sur les services publics. Confrontés à des politiques publiques (RGPP, réforme territoriale, loi HPST...) qui ont conduit à la suppression de plus de 150 000 emplois, victimes d'un gel du point d'indice initié dès le mois de juillet 2010, les personnels attendaient des perspectives plus favorables pour celles et ceux qui, chaque jour, agissent avec une grande conscience professionnelle qu'ils dépendent de l'Etat, de la territoriale ou de l'hospitalière.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le gel des salaires s'est poursuivi et le Premier ministre confirme l'intention de le maintenir jusqu'en 2017. La non revalorisation de la valeur du point d'indice sur une période aussi longue est un fait sans précédent. Comment accepter que cette valeur ait décroché de l'inflation de 14% depuis le 1er janvier 2000 ? Nos organisations syndicales n'ont eu de cesse de réclamer une négociation urgente pour mettre fin à cette situation. Aujourd'hui, plus d'un million d'agents vivent avec des revenus équivalents au SMIC, voire en dessous pour celles et ceux qui sont à temps partiel imposé. La précarité est devenue exponentielle dans de nombreux secteurs et tout particulièrement dans le versant territorial. Cela ne peut pas durer.

En matière d'emploi, le bilan de ces dernières années et les perspectives sont tout aussi inquiétants. Certes trois secteurs sont déclarés prioritaires, l'Education, la sécurité et la justice. Cela reste une nécessité. Cependant nous ne pouvons admettre que ce renforcement se fasse au détriment de tous les autres secteurs. Pour la plupart des agents ce choix est totalement incompris et inacceptable. Ces restrictions d'emplois ont



des conséquences néfastes sur la qualité des services rendus aux usagers et sur les conditions de travail des personnels : perte de repère quant aux missions, souffrance au travail, désorganisation de services... Les effets sont similaires dans la fonction publique territoriale et hospitalière. L'objectif de 50 milliards d'euros d'économies d'ici 2017 dans le projet de loi de finances et dans celui de la sécurité sociale, se fait en grande partie au détriment des salariés, particulièrement des agents de la fonction publique, et des retraités.

La Fonction publique connaît bien la nécessité de réforme car s'il y a bien un secteur qui, au fil du temps, s'est fortement modernisé, adapté, c'est bien celui des services publics afin de toujours répondre mieux aux besoins de la population. Qu'ils s'agissent des missions exercées directement par l'Etat, les collectivités locales ou l'hôpital public, ils ne se sont jamais autant transformés. Adaptation du service public à l'évolution de notre société souvent remarquable qui est à mettre essentiellement à l'actif de ses agents. Mais, les réformes pour réussir et être utiles à la société ne peuvent pas avoir pour objectif central la recherche de réduction de coûts. Or, les inquiétudes sont grandes aujourd'hui face aux projets en cours : réforme de l'Etat, revue des missions publiques, réorganisation territoriale, projet de loi santé... Nous

réaffirmons que le modèle social de notre pays est un facteur de cohésion sociale et de solidarité. C'est aussi un outil de lutte contre les inégalités. Ce sont bien ces enjeux qui doivent être le moteur des réformes à conduire.

La dépense publique est en réalité autant d'investissements pour notre pays. Et derrière ces investissements, il y a des services publics, des femmes et des hommes qui les servent chaque jour avec un grand engagement. Pour assurer ces financements, une véritable réforme fiscale basée sur davantage de justice sociale, symbolisée par l'impôt progressif sur le revenu, est indispensable. Il est nécessaire également d'assurer la lutte contre la fraude fiscale qui s'élève aujourd'hui à 60 milliards d'euros. Les aides aux entreprises, sans contrôles ni conditionnalités notamment en terme d'emplois, ne produisent aucunement les résultats nécessaires. En revanche, elles exigent un effort qui pèse essentiellement sur les actifs et les retraités. Il est temps de cesser cette politique qui en outre porte en germe le désintérêt de l'action politique. Il est urgent désormais d'entendre la nécessité de justice sociale, d'égalité et de solidarité. Nous espérons, Monsieur le Président de la République, que vous porterez une attention particulière à la demande des agents de la Fonction publique et que vous apporterez une réponse favorable à leurs attentes.»

La nouvelle méthode: Narendra Modi -3-

Narendra Modi au Japon, une nouvelle donne

Du 31 août au 3 septembre 2014, la visite de 4 jours de Narendra Modi au Japon aura été l'occasion pour le pays de consolider ses rapports avec le Japon, et de montrer au monde la place principale qu'accorde New Delhi au Japon notamment en matière économique et sécuritaire.

« Le monde sait que le XXI^e siècle est celui de l'Asie, mais sa forme et sa nature ne sont pas encore bien définies. Cela dépendra de la façon dont le Japon et l'Inde travailleront ensemble », a expliqué Narendra Modi au cours d'une conférence de presse suite à sa rencontre avec le Premier ministre japonais, Shinzo Abe.

face à la montée en puissance de la Chine », a analysé Jeffrey Kingston au quotidien Libération. Depuis 2010, des discussions ont été engagées sur la défense et la diplomatie, et des entraînements militaires conjoints sont en projet.

promesse d'investissements publics, privés et d'aides d'un total de 3.500 milliards de yens soit 25,5 milliards d'euros. Le double est à venir sur les cinq prochaines années, dans toutes sortes de domaines : transports, énergie propre, sécurité de l'approvisionnement en eau, industrie agroalimentaire...
Un prêt de 50 m

«Partenariat global et stratégique spécial»

Le Premier ministre indien a assuré que « Notre relation a franchi une nouvelle étape ». Même enthousiasme pour Shinzo Abe, qui a indiqué que leur relation bilatérale était « celle ayant le plus de potentiel au monde ». Ce dernier s'est félicité du choix de Narendra Modi de venir au Japon « pour sa première visite bilatérale en dehors de l'Asie du Sud, signe de sa détermination à développer les liens » entre les deux pays.

Ce dernier a souhaité bâtir « un partenariat global et stratégique spécial », sans qu'il y ait pour autant d'avancée en la matière, les deux hommes ont mit l'accent sur leur volonté d'avancer. Dans leur déclaration commune, les deux dirigeants ont expliqué « chercher des moyens de renforcer » leur coopération dans ces deux domaines, via des consultations ministérielles régulières qui pourraient être étendues par la suite « à d'autres pays de la région ».

Souhaitant « montrer la voie » en Asie, comme l'a indiqué Narendra Modi, tentent selon les observateurs occidentaux de contrer la Chine, en raison de différends territoriaux. Du côté japonais, depuis l'arrivée de Shinzo Abe au pouvoir fin 2012, la défense du pays s'est consolidée, allant jusqu'à la levée de l'interdiction de vendre des armes à l'étranger. Tokyo espère fournir à l'Inde son avion amphibie US-2. Les Japonais aimeraient aussi leur proposer des Soryu, des sous-marins furtifs.

« Shinzo Abe espère surtout concrétiser un réel partenariat stratégique

Concrétiser

Lors de son arrivée à Tokyo, Narendra Modi avait déclaré que son pays et le Japon devaient choisir la voie d'un développement pacifique, et non un expansionnisme « de style XVIII^e siècle » qui consiste « à s'emparer du territoire d'une autre nation et à voguer dans ses eaux », allusion faite à la Chine, en raison du différend sur une zone reculée de l'Himalaya revendiquée par New Delhi.

Pour Jean-Luc Racine, vice-président de l'institut Asia Centre, « il y a une préoccupation conjointe au sujet du raidissement de la politique chinoise, qui s'est accentué depuis l'arrivée du président Xi Jinping. Narendra Modi veut trouver un équilibre dans sa relation avec la Chine et, avec cette visite à Tokyo, envoyer des signaux à Pékin qui a reçu le message cinq sur cinq ».

Cette alliance indo-japonaise est vu d'un bon œil pour Washington qui tente de freiner l'ascension de la Chine dans la région asiatique, cependant, aucun des deux pays ne tient à remettre en cause leurs relations économiques et diplomatiques avec la Chine, qui reste la première puissance économique mondiale. Mais l'Empire du milieu est aussi une alternative à ce que dénonce Vladimir Poutine, « la dépendance vis-à-vis de l'Occident ». Dans une période de crise économique et financière mondiale, issue des Etats-Unis, la Chine, l'Inde et le Japon savent que le recours reste la coopération régionale pour éviter la contagion.

Au-delà de l'aspect géopolitique, Narendra Modi a tenu à développer ses liens économiques avec le Japon, quatrième investisseur en Inde. Ce dernier est parvenu à décrocher une

50 milliards de yens de prêts

illiards de yens, soit 364 millions d'euros, a été concédé à l'Inde, pour la construction d'infrastructures tels que des voies ferrées, autoroutes et complexes industriels, selon le quotidien économique japonais Nikkei. Dans le secteur du nucléaire civil, domaine dans lequel les négociations avaient été interrompues par la catastrophe de Fukushima en 2011, les deux pays ne sont pas parvenus à un accord, cependant Shinzo Abe a fait état « de progrès significatifs ces derniers mois ».

Un autre secteur a été pointé du doigt, celui des terres rares, métaux essentiels pour les produits de haute technologie, dont le marché est détenu en tout premier lieu par la Chine. L'accord signé prévoit la livraison chaque année de 2.000 à 2.300 tonnes de terres rares, soit environ 15% de la demande japonaise. Cet accord marque là encore la volonté de l'archipel de réduire sa dépendance à la Chine, qui lui fournit 60% de ces ressources.

Par cette visite, Narendra Modi est parvenu à marquer sa différence et à consolider ses rapports avec le Japon, tout en conservant de bon rapport avec Pékin. Les deux hommes, issus de la droite nationaliste, sont parvenus à s'entendre et à montrer un front uni. D'ailleurs, le Premier ministre indien a été reçu par l'empereur Akihito, une visite symbolique pour les deux pays.

Céline Tabou

Billet philosophique

Non aux «séquelles du colonialisme»!

Plusieurs événements culturels très importants de la semaine dernière nous aident à prendre conscience de l'une des causes essentielles - sinon la plus importante - des problèmes socio-économiques, culturels, environnementaux et politiques auxquels est confronté le peuple réunionnais. Nous allons évoquer ces événements en quelques mots afin de renforcer nos connaissances, nos réflexions et nos engagements à ce sujet.

Tout commence le jeudi 16 octobre au Village Corail de Saint-Gilles les Bains, où l'association réunion-comorienne Génération Ya Kweli («le vrai»), présidée par Mihidoiri Ali, a organisé avec d'autres associations de la diaspora comorienne de La Réunion une magnifique rencontre sur le thème du «vivre ensemble». À cette occasion, plusieurs responsables politiques comoriens et réunionnais ont souligné l'importance de renforcer les liens de solidarité entre les peuples frères de notre région face au système néo-colonial qui fait tout pour nous diviser (voir par exemple la séparation illégale de Mayotte des trois autres îles de l'Union des Comores).

Le même jour, dans l'amphi Élie de l'Université, le Centre de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien (CRESOI) a organisé une conférence très intéressante avec cinq universitaires de la région sur «les actualités politiques» aux Comores, à Madagascar et à Maurice. Là aussi, les divers intervenants comme le public ont mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre un co-développement régional libre et solidaire face aux profiteurs du système en place.

«Osons la Fraternité»

Le lendemain, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, célébrée à l'appel des militants réunionnais du mouvement international ATD (Aide à Toute Détresse) — Quart Monde, plusieurs autres organisations associatives réunionnaises ont apporté leur soutien à ce combat. Et autour de la dalle installée il y a 25 ans sur le parvis des droits de l'Homme à Champ-Fleuri (Saint-Denis) en l'honneur des victimes de la misère, les intervenants ont exprimé leur solidarité avec la «Déclaration du Collectif pour l'Abolition de l'Extrême Pauvreté à La Réunion».



Jean-Marie Woehrling.

Ce texte déclare notamment: «Attaquons-nous résolument aux causes structurelles qui produisent la pauvreté. Forgeons le consensus nécessaire à l'action publique collective. Osons la Fraternité. N'oublions personne: réfléchissons, décidons et agissons ensemble contre l'extrême pauvreté!».

À quand un régime démocratique à La Réunion ?

Cette déclaration pose le problème fondamental du pouvoir de décision dans notre pays: le peuple réunionnais et en particulier les plus pauvres ont-ils le droit de décider eux-mêmes les mesures à prendre pour aller enfin vers un développement durable du pays et résoudre nos problèmes ? Autrement dit: à quand un régime démocratique à La Réunion ?

Cette question nous est venue à

l'esprit lorsque nous entendions vendredi dernier au Port un expert linguistique international, Jean-Marie Woehrling, exprimer son étonnement que la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires, adoptée en 1992, ne soit toujours pas ratifiée ni appliquée par la France, notamment au détriment de nout lang kréol La Rényon. Voilà un nouvel exemple de comportement politique qui explique la conclusion de la conférence tenue ce jeudi par le professeur d'université André Oraison à l'amphi Élie avec des «réflexions critiques à l'égard du projet de cogestion franco-mauricienne du récif de Tromelin»: «non aux séquelles du colonialisme dans le bassin sud-ouest de l'océan Indien!». Autrement dit, non au néo-colonialisme, qui est une forme d'extension du capitalisme dans nos pays.

Roger Orlu

Oté

Kolonyalis in zour, kolonyalis touzour ! Atipik ou mèm !

Na poin lontan moin la antann in gran kolon apré di La Rényon sa in péi atipik. Mi pans, nout péi lé tèlman atipik ké bann gouvèrnman La Frans i konpran ni ki ni tête dann nout sityasion. Arienk bann gouvèrnman don? In bonpé bann zélu lé parèy galman. Pou kosa, mi di sa? Pars in nomé madam Orphée, in gran dépité La Républik, la trouv moiyin dir, gouvèrnman i mète a nout dispozisyon dis-sète mil kontra, é lé riskab rès atèr pars bann koléktivité i fé pa l'éfor k'i fo fèr. Sirtou ké lo prézidan li mèm la di gouvèrnman i pran par pou katrovin-dis pour san dann bann kontra.

Madam Orphée, ou lé bien avèk lo mèr Sind-ni ou? Akoz ou i domann pa li anploy kat sink mil pèrsone. Sa sré in bon n'afèr sa! O fète, mi pans, métyé lo mèr Sin-Dni i koné kalkilé, mèm konm diré Madoré li la pa zarab é son tête la pa plate, mé li koné konbien sa i kout. Parlfète, zot i koné konbien i kout? Figuir azot moin la trouv in mèr la di li gingn pa anbosh in bon kota anplis pars sa i kout rant troi mil é troi mil sink san éro par pèrsone dan inn ané. Mazine ou i anbosh in santène moun, sa i fé pliské troisan mil éro: ousa i tir larzan? Si gouvèrnman i raz la pint zour-an zour? Si an plis ké sa, gouvèrnman i mète aou a l'amann pars ou la fé tro dépans pèrsone? Arzout èk sa èk la kriz l'oktroi d'mèr lé riskab ète faye.

Romark bien, si bann gouvèrnman, gosh konm droit dopi dé zané, mèm dé syèk l'avé pa poz anou kal dsi la késtyonn nout dévlopman, nou nora pa été dann l'obligasyon fé lo piityé èk zot. donk pou rovnir dsi lo "l'atipik" an késtyon, Si l'avé pa anbar nout dévlopman, nou noré pa été dann l'éta kni lé. Zot i kroï ké lé fini? Malérèzman, kan ni fé in n'afèr d'bien i fo bann kolonyalis i boush nout shomin. O fète, zot la antandi in n'afèr zot? I paré Air-Frans i vé tourn in pate koshon kont Air Austral, pou mète son grapin dsi.... kolonyalis in zour, kolonyalis touzour! Atipik ou mèm!

Justin

In kozman pou la rout: «**lo zo i soutien la shèr**»... Koué k'lé pli vré ksa? Dann son sans prop konm dan son sans figiré. Sans prop: lo misk lé fiksé dsi lo zos par lo bann tandon. Donk, lé vré pou vréman. Sans figiré: inn é l'ot lé solidèr, donk i fo pa ésèy diviz inn a l'ot, pars natirèlman zot i dévir ar pa l'inn kont l'ot, é in koin rant zot i pass pa. Sé lo ka kan kréol i di «sé lo mèm konplis» sansa «lé dé mèm konplis». Fé travay zot koko, fé bouy zot matyèr griz, moin lé sir zot va trouv dé ka konmsa.